

En mai 2015, le délégué territorial du groupe La Poste nous a proposé la mise en place d'un facteur-guichetier, avec une information sur ses nouvelles fonctions. Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 27 octobre 2015 a émis un avis favorable sous réserve du maintien des horaires (21h par semaine – 8h30 à 12h du lundi au samedi). Par courriers reçus les 11 et 27 janvier 2016, La Poste nous informe que les horaires sont réduits à 15h (de 8h40 à 11h05 du lundi au samedi).

Nous vous remercions de vous être mobilisés massivement pour signer la pétition lors des 2 matinées de permanence des conseillers municipaux à l'entrée du bureau de poste, 400 signatures ont été recueillies.

Cette pétition ainsi qu'un courrier explicatif ont été transmis au président du groupe La Poste, au directeur régional de la Poste-courrier, à la directrice régionale de la Poste-réseau, au président du conseil départemental.

Avec un groupe de maires des communes environnantes, nous avons déposé également ces pièces auprès du Préfet de la Manche.

Malheureusement, à ce jour, La Poste a revu les plages d'horaires d'ouverture et a accordé ½ heure de plus le samedi matin.

Les horaires sont donc actuellement :

du lundi au vendredi : 9h00 à 11h30 et le samedi : 9h00 à 12h00

Par ailleurs, la conseillère financière donne des rendez-vous à Saint Clair sur l'Elle 2 mercredis par mois. Je vous invite à fréquenter au maximum le bureau de poste. Toute diminution de fréquentation aura une incidence sur son avenir. Une agence postale communale, comme proposé, n'apportera pas les mêmes services.

Le président des maires ruraux de la Manche s'est aussi emparé du dossier, car plusieurs communes sont concernées.

Le Maire  
Maryvonne RAIMBEAULT



Accueil des Allemands à la mairie



Remise des prix de l'UCA



1<sup>ers</sup> administrés reçus dans les nouveaux locaux de la mairie



Mobilisation des élus pour le bureau de Poste de St Clair

1<sup>er</sup> trimestre 2016 en images



Maison des services

Ouverture Toilettes publiques &



Conseil municipal



Inauguration distributeur pizza/panini



Mme Géraldine HELEINE, facteur-guichetier

MOT DU MAIRE

Avril 2016



Depuis la cérémonie des vœux, beaucoup d'évolutions sont intervenues. La mairie a retrouvé sa place initiale depuis le 1<sup>er</sup> février. Cependant, les intempéries ont occasionné du retard sur les travaux extérieurs. Les services (ADMR, assistante sociale, mission locale,...) vont occuper progressivement l'espace qui leur est réservé. De nouvelles toilettes publiques sont ouvertes.

Un dossier essentiel en ce début d'année est celui du bureau de poste. Il fait l'objet d'un article spécifique dans ce numéro.

Les travaux de la rue du Pont de la Pierre seront, par convention, suivis par les services du conseil départemental. Ils sont prévus en juin 2016.

L'architecte pour la construction de la maison pluridisciplinaire de santé et de son parking est en cours de recrutement.

Une optimisation des durées d'allumage de l'éclairage public a été mise en place tout en renforçant la sécurité aux carrefours et passages piétons.

La commission fleurissement et les associations se préparent aux manifestations liées au départ du Tour de France. Elles vous donnent rendez-vous le dernier week-end de juin.

Saint-Lô Agglo a ouvert une permanence Relais Assistant(e)s Maternel(le)s destinée à tout le territoire de l'Elle. Ce service sera complété et plus proche de la population d'ici quelques mois.

Par ailleurs, l'architecte a présenté une 2<sup>ème</sup> esquisse pour les vestiaires du stade Cédric LEPLEY.

Au gymnase, par une action conjointe commune-Saint-Lô Agglo, les abords du centre sportif de l'Elle vont être remaniés au mois d'avril.

Comme vous le constatez, de nombreux dossiers sont en cours. J'aurai l'occasion de vous tenir informés.

Bien à vous  
Le Maire  
Maryvonne RAIMBEAULT



AGENDA



16 ET 17 AVRIL  
Brocante parking du stade et de la MDA organisée par le Vélo Club Loisirs

28 MAI  
Kermesse de l'école primaire organisée par l'APE des écoles primaires



Dans le cadre de l'exposition « Tour de France », le Vélo Club Loisirs recherche des vieux vélos.

Contactez Monsieur Joseph HUE, Président de l'association au 02 33 05 66 62



Réalisé par l'équipe municipale

NOUS CONTACTER

Commune de Saint Clair sur l'Elle

1 Place Guillaume le Conquérant  
50680 ST CLAIR SUR L'ELLE

Tél : 02 33 05 85 92

Vous pouvez nous contacter par mail : [habitants.saintclairsurelle@orange.fr](mailto:habitants.saintclairsurelle@orange.fr)  
Infos commune : Site Internet : [www.saintclairsurelle.fr](http://www.saintclairsurelle.fr)

S  
A  
I  
N  
T  
C  
L  
A  
I  
R  
S  
U  
R  
L'  
E  
L  
L  
E

## CLIC DU PAYS SAINT-LOIS

Il s'est réorganisé. L'accueil du public se fait maintenant au Centre Médico social ( C.M.S.). Vous pouvez le contacter pour connaître les aides, les services pour rester à domicile, organiser la sortie d'hospitalisation ou l'entrée dans un établissement.

Le Conseil Départemental met en place un nouveau logiciel « viatrajectoire » qui permet des inscriptions en direct dans les établissements pour personnes âgées de la Manche. Il sera accessible prochainement à l'adresse suivante : <http://senior.manche.fr/> puis dans la rubrique : A VOTRE SERVICE cliquer sur inscriptions PA.

### INFOS PRATIQUES

#### Centre Médico Social

Adresse :  
7 rue de la Libération  
à Saint-Lô

Contact :  
02 33 77 25 30

## RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S : OUVERTURE DE PERMANENCES ADMINISTRATIVES POUR LE TERRITOIRE NON DESSERVI

### Qu'est-ce qu'un RAM ?

Un lieu d'information pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s. (Service gratuit)

#### Le RAM informe et accompagne les parents :

- Dans leur réflexion sur un mode d'accueil
- Dans leur recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), d'un(e) garde à domicile
- Dans l'information quant aux démarches administratives
- Dans la connaissance de leurs droits et devoirs d'employeurs



#### Le RAM accueille les assistant(e)s maternel(le)s pour leur permettre :

- Une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs
- Un soutien en cas de conflit entre les parents employeurs et assistant(e)s maternel(le)s.

Une permanence administrative est ouverte depuis le 14 mars à Saint-Lô au 167 rue du Général Gerhardt (en face du cimetière, près de la route d'Isigny), sans rendez-vous, en accueil physique et téléphonique au 02 14 16 30 39 les lundis de 14h à 17h, les mercredis de 11h à 13h et de 14h à 16h et les jeudis de 14h à 18h30

Vous pouvez aussi joindre l'animatrice par mail à l'adresse suivante : [caroline.leconte@saint-lo-agglo.fr](mailto:caroline.leconte@saint-lo-agglo.fr)

Dans un second temps, probablement en septembre :

- 1) Des matinées d'éveil seront proposées aux assistant(e)s maternel(le)s
  - a. Un moment de socialisation : rencontre d'autres enfants et d'autres adultes
  - b. Moment de découverte : jeux, activités sportives, culturelles et de loisirs
- 2) Une nouvelle organisation de ce service sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo sera mis en place pour un meilleur service à la population.



Maryvonne RAIMBEAULT  
Déléguée à la Petite Enfance

## MANCHE NUMERIQUE : FIBRE OPTIQUE

Le bourg de Saint Clair sur l'Elle a été retenu pour être desservi par la fibre optique dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux. Le syndicat

Manche numérique a confié la mission de maîtrise d'œuvre à l'agence technique départementale du Centre-Manche.

La première étape a consisté à réaliser un piquetage (relevé d'adresses) des prises (habitations, logements, entreprises,...) à raccorder par zone. L'étude va être commandé au groupement Scotelec-Capecom-Bernasconi. Dans ce cadre, des agents de ces entreprises peuvent être amenés à effectuer des relevés, à prendre des photos en **extérieur**, dans le courant des mois de mai et juin.



## ETAT CIVIL 2015



Le 13 juin 2015  
Philippe GOOS  
et  
Sophie LECHANOINE

Louane : le 8 mars  
Gautier : le 7 avril  
Mila : le 26 avril  
Lohan : le 4 juillet  
Hugo : le 10 juillet  
Matthew : le 24 juillet  
Esther : le 23 août  
Romane : le 18 septembre  
Louane : le 25 septembre  
Imany : le 3 octobre  
Louisa : le 27 octobre  
Sara : le 16 novembre  
Milla : le 17 novembre  
Andréa : le 7 décembre  
Ethan : le 19 décembre



### Habitants de St Clair sur l'Elle

Denis BLOUET : le 6 janvier  
Michel ROGUE : le 24 janvier  
Gérard SERRANT : le 1<sup>er</sup> mars  
Bernard MAINE : le 13 août  
Cécile GIRARD : le 7 septembre  
Véronique LIEGARD : le 2 octobre

La demeure de St Clair  
Charles LEMIEUX : le 9 janvier  
Liliane LECANU : le 26 janvier  
Marcelle MARIE : le 3 février  
Alice FROMENTIN : le 7 février  
Christina BOUGON : le 10 février  
Chantal MAUCLAIR : le 21 février  
Micheline BUTET : le 22 février  
Bernard MORIN : le 28 février  
Bernard SAVARY : le 4 mars  
Madeleine AUBRIL : 7 mars  
Léon FOLLIOU : le 8 mars  
Bernard DUVAL : le 16 mars  
Maurice LEFRANCOIS : le 25 juin  
Odette HUARD : le 11 juillet  
Jeanne FREDERIC : le 28 juillet  
Simonne RATEAU : le 1<sup>er</sup> septembre  
Jeannine GILLINGHAM : le 27 septembre  
Roger DECLOS MENIL : le 6 novembre

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Le parcours de citoyenneté remplace le service militaire depuis sa suspension par la loi de 1997. Il comporte trois étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement et la journée défense et citoyenneté. Au cours de ces trois étapes interviennent successivement l'Éducation nationale, les mairies et la Défense.

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Il est nécessaire que la personne ou le représentant légal vienne à la mairie du domicile avec le livret de famille des parents et un justificatif de domicile récent.

## Vous fêtez vos 16 ans? Vous devez vous faire recenser!



Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé ?  
Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour régulariser votre situation.  
Cette démarche est nécessaire, pour pouvoir s'inscrire au baccalauréat, au BEP,  
CAP, au permis de conduire, aux concours de l'État...

Pour toute question, vous pouvez contacter votre maire ou le Directeur du Service National de Valenciennes : Caserne Vincent  
2, rue de Libe - 59300 VAL ENCHÈRES - Tél : 03.27.19.84.00 - Fax : 03.27.19.84.11 - E-mail : [sen-val@sen.sga.defense.gouv.fr](mailto:sen-val@sen.sga.defense.gouv.fr)